Zeitschrift: Bulletin d'information : études et documents / Amis de la collection

neuchâteloise des manuscrits de Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Amis de la collection neuchâteloise des manuscrits de Jean-Jacques

Rousseau

Band: - (1965)

Heft: 4

Rubrik: Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du lundi 15 novembre 1965, à 20 h. 30, à la Bibliothèque de la Ville

Sur proposition de la présidente, la séance administrative est reportée après la conférence de M. Marc Eigeldinger sur Jean-Jacques Rousseau et le dessein des Confessions.

La séance administrative s'ouvre donc à 21 h. 30 devant 31 membres

(trois se sont excusés).

1. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale de 1964; il est

accepté avec remerciements.

2. Rapport d'activité de l'exercice 1964-65. — Notre présidente se réjouit de constater que l'effectif des membres s'est accru. L'admission d'une vingtaine de nouveaux « Amis » nous vaut d'être, aujourd'hui, 127. Elle exhorte chacun à poursuivre ce bel effort de recrutement.

Le comité s'est occupé des acquisitions éventuelles, et de la maison de Rousseau à Môtiers. Sur ce second point, nos vœux, qui rejoignaient ceux de la Société d'histoire, ont été entendus : l'effort portera sur la remise en état des chambres occupées par Rousseau et la maison retrouvera à l'extérieur une

apparence moins voyante.

Deux lettres autographes sont venues augmenter le Fonds Rousseau : l'une adressée au Colonel Pury (1765), l'autre à D. Roguin (1766). La Bibliothèque a, de plus, acheté une lettre d'A.M. DuBocage (1766), donnant un écho du bref séjour de Rousseau à Paris avant de se rendre en Angleterre.

Deux dons sont pour nous un grand encouragement : celui d'une lettre à Guérin, remise à la Bibliothèque par M. Schurch et les Fabriques de Tabacs Réunies S. A., qui se sont inscrites comme membre avec une cotisation volon-

taire de Fr. 50.— par année.

Un membre qui désire garder l'anonymat nous a fait don d'un manuscrit de 44 pages, qui sont des notes prises par Rousseau pour Mme Dupin, lorsqu'entre 1746-51, il était secrétaire de la fermière générale à Chenonceaux. Nos plus vifs remerciements vont à nos donateurs.

Le « Bulletin » a pris une forme nouvelle, plus indépendante. La présidente remercie encore la *Revue neuchâteloise* qui nous a permis de nous lancer. La solution présente semble avoir plu et des marques d'approbation nous sont

parvenues. Presque tous les membres se sont abonnés.

Mlle Rosselet remercie encore M. Berthoud et la Bibliothèque pour les services qu'ils rendent à notre association. Elle demande enfin à l'assemblée de se lever pour honorer les disparus : Mmes M. Jéquier et Stengele-Dupasquier et MM. J. Colomb et W. Berthoud.

3. Rapport de caisse: Les comptes nous laissent un solde de Fr. 1024,60.

Quelques cotisations n'ont pas encore été payées.

4. Rapport des vérificateurs de caisse: Décharge est donnée au caissier, et de vifs remerciemens adressés à la Bibliothèque et à son personnel.

Les trois rapports sont acceptés par l'assemblée, qui maintient également

sa confiance au comité pour une nouvelle période administrative.

5. Cotisations: Dorénavant, cotisation et abonnement au « Bulletin » seront réunis en un seul versement de Fr. 6.— au minimum.

6. Au divers, M. Berthoud félicite et remercie Mlle Rosselet de son activité si précieuse pour la Bibliothèque de notre ville.

La séance est levée à 22 heures.